

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14574**

Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Réseaux et télécommunication Spécialité Administration et sécurité des réseaux

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne	Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'objectif de la Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, Spécialité Administration et sécurité des réseaux est de professionnaliser des étudiant(e)s dans les domaines liés à l'installation, la sécurisation, la gestion et la maintenance de tous les types de réseaux (réseaux informatiques classiques, réseaux téléphoniques, réseaux à intégration de services, réseaux mobiles, etc. ...), ainsi qu'aux environnements applicatifs qui les utilisent.

Cette licence est à vocation professionnelle. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion de projet, au management d'équipe et à la mise en œuvre des équipements et systèmes dans le domaine de l'administration et de la sécurité des réseaux.

Les étudiant(e)s sont préparé(e)s à intégrer directement le monde du travail et deviendront des professionnels formés qui maîtriseront les:

- Fondamentaux des réseaux et télécommunications
- Technologies actuelles et les compétences qui y sont nécessairement associées

- Inévitables changements liés au domaine des réseaux et des télécommunications par un travail de veille technologique,

A ce titre, la Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, Spécialité Administration et sécurité des réseaux s'inscrit dans le fait qu'elle peut se réaliser en apprentissage au sein d'une entreprise. Pour permettre cette professionnalisation, l'IUT a développé des accords et partenariats avec : Evidian, MassMotionMedia, Cisco, Orange.

Chaque étudiant(e) sélectionné(e) se voit proposer une place en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation chez l'un de nos partenaires ou avec l'entreprise de son choix.

A l'issue de la Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, Spécialité Administration et sécurité des réseaux, le diplômé est capable de :

- Diriger et contrôler l'installation d'un câblage
- Superviser et gérer un réseau
- Maintenir des réseaux
- Faire évoluer une configuration en fonction des besoins et des moyens technologiques, etc
- Connaître, installer, maintenir et faire évoluer les applications distribuées
- Analyser les risques et de définir une politique de sécurité et de proposer une architecture sécurisée
- Maîtriser les techniques actuelles permettant de sécuriser les infrastructures réseaux d'entreprise ou d'opérateurs de réseaux et de télécoms
- Etre autonome dans la prise de décisions
- Planifier, gérer et piloter un projet
- Manager une équipe
- Animer différents types de réunion
- Avoir une approche pluridisciplinaire
- Intégrer les TIC dans la vie de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité spécialisé dans l'administration et la sécurité des réseaux :

- Sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII), et les constructeurs d'équipements réseaux
- Constructeur de matériel informatique
- Intégrateur d'équipements réseaux
- Opérateurs télécom, fournisseurs d'accès à Internet FAI
- Entreprises gérant elles-mêmes leurs ressources informatiques
- Business unit
- Administration / Services de l'Etat
- Armée
- Commerce/grande distribution
- Commerce/vente
 - Administrateur système et réseaux
- Responsable d'exploitation, de système d'information, sécurité, maintenance logiciel et matériel pour les réseaux et/ou les installations de

télécommunications

- Architecte en sécurité réseaux, de réseaux, des systèmes de communications et d'information
- Consultant(e) dans le domaine de la sécurité des systèmes et réseaux
- Technico-commercial

Codes des fiches ROME les plus proches :

D1407 : Relation technico-commerciale

H1101 : Assistance et support technique client

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT ReT, Informatique et GEII ou SRC, BTS Informatique industrielle et Informatique de gestion en particulier,

licence généraliste à la sortie du semestre 4 (L2) mention «Sciences pour l'ingénieur», issus d'universités étrangères dont les jurys de sélection de la licence professionnelle ont validé les modules (passerelles par ECTS)

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, IUT de Créteil-Vitry.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composants de la certification :

Licence Professionnelle - semestres 1 et 2 - 60 ECTS

UE 1 : Formation générale (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Communication en français et en anglais (6 ECTS)

- ECUE 2 : Management : droit, gestion de projet, économie, relation clientèle (6 ECTS)

UE 2 : Mise à niveau (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Interconnexion de réseaux (6 ECTS)

- ECUE 2 : Ingénierie des télécommunications (6 ECTS)

UE 3 : Techniques de la spécialité 1 (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Architectures, déploiement et administration réseau (6 ECTS)

- ECUE 2 : Sécurité et protocoles associés (6 ECTS)

UE 4 : Techniques de la spécialité 2 (9 ECTS) :

- ECUE 1 : Outils et méthodes de sécurisation (6 ECTS)

- ECUE 2 : Adaptation locale aux besoins des entreprises (3 ECTS)

UE 5 : Projet tutoré (4 ECTS)

UE 6 : Stage obligatoire (11 ECTS)

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE	X	<p>Enseignants et professionnels selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999.</p> <p>Cette formation est accessible via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. <p>Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.</p>
-------------------------------	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

Autres sources d'information :

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

[IUT de Créteil/Vitry](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Créteil/Vitry

Site de Créteil

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Site de Vitry

122 rue Paul Armangot

94400 Vitry sur Seine

Historique de la certification :